

**Procès-verbal de la réunion n° 2–16
Conseil de surveillance des normes actuarielles
Toronto, ON**

Le 24 août 2016

Présents : Bob Baldwin
Michel Benoit
Phelim Boyle
John Carter
Anne Kleffner
Winston Maharaj
Tricia O’Malley, présidente
Peter Patterson
Susan Philpott
Jill Wagman, vice-présidente

Membres du personnel : Michel Simard, *membre d’office*
Leona Campbell, *employée de l’ICA*

Invités : Josephine Marks (*pour le CNA*)
Linda Mezon (*pour les normes en matière de contrats d’assurance de l’International Accounting Standards Board (IASB)*)

Tricia O’Malley, présidente du Conseil de surveillance des normes actuarielles (CSNA), souhaite la bienvenue aux membres du CSNA, s’assure du quorum et déclare l’assemblée ouverte à 9 h 10.

Point 2–16.1 Adoption de l’ordre du jour

Motion 2–16.1

Que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

Point 2–16.2 Adoption du procès-verbal

Motion 2–16.2

Que le procès-verbal de la réunion du CSNA tenue le 13 avril 2016 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

Point 2–16.3 Rapport du président de la Commission des mises en candidature du CSNA

Jill Wagman, présidente de la Commission des mises en candidature (CMC) du CSNA, présente un compte rendu de la réunion ayant immédiatement précédé la réunion du CSNA et portant sur la composition du CSNA, de la CMC du CSNA et du Conseil des normes actuarielles (CNA).

1. Composition du CSNA

John Ilkiw a démissionné de son poste au CSNA pour des raisons personnelles.

Anne Kleffner, Phelim Boyle et Susan Philpott ont accepté de prolonger leur mandat pour une période additionnelle de trois ans.

Suzanne Michaud, Philip Howell et Wendy Mizuno ont été pressentis pour être membres du CSNA et ont tous accepté.

La CMC se mettra à la recherche d'un membre possédant de l'expérience dans le domaine des placements. Michel Benoit contactera Mike Boychuk. Bob Baldwin contactera Raymond Léger à titre de membre potentiel possédant une expérience dans le domaine des relations de travail.

Motion 2–16.3.1

Que le CSNA prolonge le mandat d'Anne Kleffner, de Phelim Boyle et de Susan Philpott pour une période additionnelle de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2019.

Adoptée

Motion 2–16.3.2

Que le CSNA nomme Suzanne Michaud, Philip Howell et Wendy Mizuno pour un mandat de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

Adoptée

2. Composition du CNA

Aucune nomination n'est recommandée pour le moment.

Ty Faulds souhaiterait que le CNA compte en permanence un poste de vice-président. En vertu du processus actuel, avant d'être nommé à la présidence, le membre est nommé vice-président pendant les six mois précédents. Le CNA réexaminera le processus de nomination et le mandat afin de modifier le plan de relève du président et du vice-président. Cette démarche devrait comprendre la création d'une description des fonctions du vice-président. Il est suggéré que la publicité concerne les membres du CNA plutôt que le président dans l'intention de préparer les membres à succéder éventuellement au vice-président et au président.

Jill, Anne et Susan ont accepté de former un groupe de travail afin de discuter des modifications possibles et de présenter des recommandations à l'occasion de la réunion de décembre.

Mesure à prendre :

- **Le groupe de travail (Jill, Anne, Susan) examinera le processus de recrutement du CNA et présentera ses recommandations à l'occasion de la réunion de décembre.**

Point 2–16.4 Rapport du président du CNA

Josephine Marks présente un survol du rapport du CNA, auquel elle ajoute les remarques qui suivent :

Recours aux modèles : Ce projet demeure le plus controversé du CNA. La principale difficulté réside dans la définition de ce qu'est un modèle. Un nouvel exposé-sondage est en cours de préparation.

NIPA 2 : Le groupe désigné recommande que l'actuaire puisse se prononcer quant à la viabilité sans toutefois y être tenu. Le CSNA s'est dit inquiet du fait que l'absence d'une déclaration appropriée de la part de l'actuaire pourrait être mal interprétée et que cette recommandation pourrait donner lieu à une perception selon laquelle les normes canadiennes sont inférieures aux normes internationales. On devrait également inclure une définition de la viabilité financière. On s'interroge à savoir si et(ou) comment cela a été adopté par les autres organismes internationaux.

Critères d'étalonnage : Lors de la réunion du CNA, il a été amplement question des critères utilisés pour l'étalonnage du rendement des actifs aux fins des régimes de retraite. Les praticiens des domaines des régimes de retraite et des assurances doivent s'entendre. Il est essentiel d'assurer l'uniformité à l'échelle des domaines de pratique, mais cela s'avère difficile.

Communication de l'information relative aux régimes de retraite : Bob soulève des préoccupations quant à l'utilisation de paramètres numériques précis dans différents types de tests.

Plan stratégique :

Les points principaux sont les suivants :

- La composition du CNA;
- La cohérence entre les normes;
- La mondialisation et les répercussions du point de vue international;
- L'amélioration des processus;
- Les domaines de pratique émergents.

Auto-évaluation du CNA : On s'est interrogé à savoir s'il serait bénéfique que le CNA et le CSNA se réunissent plus d'une fois par année. Le CSNA examinera le document concernant l'intérêt public afin de s'assurer qu'il demeure complet et que le concept de surveillance y soit clairement énoncé. Celui-ci sera ensuite transmis au CNA et aux nouveaux membres du CSNA dans le cadre du dossier d'orientation afin de faciliter la compréhension de ses fonctions. On devrait inciter les membres du CNA à assister à l'assemblée publique. Le CSNA souhaite obtenir des éclaircissements concernant certains commentaires contenus dans l'auto-évaluation. Il a été suggéré d'inclure dans l'ordre du jour du CNA un point consistant en un rapport ou en une note officielle par écrit présentant la rétroaction et les suggestions du CSNA. Les réponses du CNA devraient ensuite être présentées au CSNA.

Mesures à prendre :

- **Tricia remettra au CNA un rapport de la rétroaction du CSNA à la suite de chaque réunion.**

Point 2–16.5 Conférencier invité

Linda Mezon, présidente du Conseil des normes comptables du Canada (CNCC), présente un exposé sur l'état d'avancement du projet de l'International Accounting Standards Board (IASB) relatif aux contrats d'assurance et sur la participation du Canada.

Point 2–16.6 Mandat du CNA-CSNA

Les principaux changements au mandat du CNA concernent la composition de celui-ci et la durée du mandat des membres.

Modifications suggérées :

- Favoriser l'élaboration de normes internationales pertinentes *et favoriser l'adoption ou l'adaptation de ces normes*;
- Revoir l'utilisation du terme « devoir »;
- Structurer le document de manière à ce que les parties apparaissent sous le titre approprié;
- Les objectifs devraient être transformés en responsabilités;
- Le mandat ne devrait pas être temporel et susceptible d'être modifié annuellement. Certains objectifs devraient faire partie de l'orientation stratégique.

On demande au CSNA d'examiner la version contenant l'indication des modifications afin de déterminer si d'autres changements sont requis, puis d'en aviser Ty et Tricia.

Ty, Tricia, Michel B., Michel S. et Susan formeront un groupe de travail, qui se chargera d'examiner les mandats et d'assurer l'intégration des deux. Des versions préliminaires seront présentées à l'occasion de la réunion de décembre.

Mesures à prendre :

- **Des membres du CSNA examineront le mandat du CNA et transmettront leurs commentaires à Ty et Tricia.**
- **Le groupe de travail (Ty, Tricia, Michel B., Michel S., Susan) examinera les mandats du CNA et du CSNA et remettra de nouvelles ébauches lors de la réunion de décembre.**

Point 2–16.7 Conflits d'intérêts

Michel Benoit présente sa note portant sur les questions de conflits d'intérêts et suggère qu'une discussion ait lieu afin de déterminer la façon de résoudre ces derniers au besoin. Pendant la révision des normes générales menée par le CNA, on a établi la nécessité de retirer certains éléments qui constituaient plutôt des règles de déontologie. La divulgation est essentielle. Il importe de veiller à ce que les groupes désignés et les groupes de travail comptent des membres qui ne sont pas directement concernés par le travail qui est en cours d'examen ou qui pourraient en tirer profit. Étant donné que le CNA jouit de l'autorité définitive en ce qui concerne tout changement proposé, cela permet d'assurer une distance par rapport aux éventuels conflits

d'intérêts qui pourraient découler du fait que les bénévoles doivent posséder les connaissances nécessaires. Le mandat devrait comprendre une exigence de diversité d'opinions. La révision du mandat devrait comprendre des éclaircissements en ce qui concerne les conflits d'intérêts réels et perçus.

Point 2–16.8 Rapport de l'ICA

Michel Simard présente un compte rendu des activités du Conseil d'administration, dont celles-ci :

- La ratification d'une modification aux statuts administratifs concernant la divulgation des condamnations au criminel;
- La mise en œuvre d'un plan stratégique visant quatre principaux thèmes :
 - La gouvernance;
 - L'autonomie en matière d'éducation;
 - Les énoncés publics et le processus de publication de ceux-ci;
 - Les pratiques émergentes.

Point 2–16.9 Assemblée publique

Dans le but de poursuivre la présentation de mises à jour du CNA-CSNA et d'une mise à jour internationale ou d'une présentation sur un autre sujet, il est suggéré que l'on présente, à cette fin, une webémission avant l'assemblée publique. Michel Simard suggère que l'on envisage d'inviter l'avocate générale du Commissariat à la protection de la vie privée à titre de présentatrice. La Commission des mises en candidature tiendra une téléconférence une semaine avant afin que l'on puisse prévoir davantage de temps aux fins de l'assemblée publique.

Mesures à prendre :

- **Michel S. confirmera la disponibilité de la conférencière pour l'assemblée publique.**
- **Leona mènera un sondage aux fins de la tenue d'une téléconférence de la CMC avant la réunion de décembre.**

Point 2–16.10 Diagramme fonctionnel 2016 du CSNA

Phelim propose Jeremy Gold et John Murray à titre de conférenciers potentiels pour une réunion future.

Mesures à prendre :

- **Leona fera circuler l'auto-évaluation afin d'établir s'il y a lieu de réviser ou d'ajouter des questions.**
- **Tricia fera circuler la présentation du Conseil à des fins d'examen.**
- **Les suggestions de conférencier invité doivent être acheminées à Tricia.**

Point 2–16.11 Examen des mesures à prendre

Tous les éléments ont été exécutés.

Point 2–16.12 Dates des réunions de 2016-2017

Le calendrier des prochaines réunions du **CSNA** est le suivant :

- Le 14 décembre 2016 – Toronto
- Le 3 avril 2017 – Toronto (réunion mixte CNA-CSNA et dîner)
- Le 4 avril 2017 – Toronto
- Le 22 août 2017 – Toronto
- Le 22 novembre 2017 (assemblée publique) – Montréal

Le calendrier des prochaines réunions du **CNA** est le suivant :

- Le 5 octobre 2016 – Aéroport de Toronto;
- Le 7 décembre 2016 – Aéroport de Toronto;
- Le 3 avril 2017 – Toronto (réunion mixte CNA-CSNA et dîner)

Point 2–16.13 Séance à huis clos

Le CSNA a tenu sa séance à huis clos.

Puisqu'il n'y a pas d'autres points à discuter, la séance est levée à 14 h 54.